

## Quelques remarques sur l'article de Joseph Ratzinger dans la revue *Communio*

Par Marc Rastoin, sj



1. Premier préalable important : cet article n'est pas écrit par Benoît XVI. Depuis sa renonciation, il n'exerce plus la charge de pape et est redevenu Joseph Ratzinger, un théologien catholique important mais un théologien parmi d'autres. Son intervention n'a aucune autorité spéciale et ne prétend d'ailleurs pas l'avoir. Elle mérite ni plus ni moins d'attention que celles d'autres théologiens contemporains. Certes son auteur est connu et sa diffusion supérieure à celle d'autres théologiens mais cela doit être rappelé. Il ne détermine plus la pensée du magistère de l'Eglise catholique et cet article ne fait pas partie du magistère.

2. Deuxième préalable : quelles que soient les réserves que l'on peut avoir sur tel ou tel point de l'article, il faut rappeler que Joseph Ratzinger – avant comme après avoir été Benoît XVI – ne peut en aucun cas être soupçonné d'antijudaïsme théologique et encore moins d'antisémitisme. Au contraire, il a poussé encore plus loin que son prédécesseur le changement de discours et de théologie de l'Eglise catholique sur le judaïsme. Dans ses ouvrages sur Jésus, il a cité Saint Bernard de Clairvaux pour désavouer toute tentative missionnaire organisée envers les juifs (chose qui n'avait jamais été dite aussi clairement) et il a par ailleurs réservé l'expression théologique de 'peuple de Dieu' au seul peuple d'Israël<sup>1</sup>.

3. Troisième préalable. L'article est le fruit d'une sorte de méditation théologique qui ne se présente pas comme un point d'aboutissement mais qui veut interroger le discours théologique standard sur le judaïsme dans la théologie catholique depuis le Concile. Il doit être pris comme ouvrant des champs de discussion intra-catholiques plutôt que comme l'énonciation de maximes fondamentales.

4. Si l'on en vient au fond du texte, je ferais 4 remarques :

- Son objectif de fond est de discuter et de nuancer les deux affirmations venant du Concile et sans cesse reprises : '*la théologie de la substitution est à rejeter*' et il faut parler désormais parler de '*l'alliance jamais révoquée*'. Il faut vraiment observer qu'il affirme que ces deux thèses sont « fondamentalement justes » (130).

- C'est un article informé et de nombreux points dits en passant sont en harmonie avec les recherches récentes. Par exemple, dans la première section, le fait que la communauté chrétienne « a d'abord cheminé à l'intérieur d'Israël » (127) ou que la séparation des deux

---

<sup>1</sup> Lorsqu'il dit que les chrétiens ne sont pas « un peuple dans le sens historico-terrestre du terme. Comme ils forment un peuple à travers tous les autres peuples, ils n'attendent pas en tant que peuple, une terre déterminée » (138), il souligne indirectement ce me semble que les Juifs sont un peuple au sens historico-terrestre du terme et attendent une terre déterminée et que c'est normal...

communautés n'a pas eu lieu au même moment partout et a pu être plus longue que l'on ne le pensait (127) ou que la constitution du canon a été un processus long et complexe (128). Certaines affirmations sont plus discutables, comme le fait qu'après Bar Kochba « il est devenu de plus en plus clair que le Temple ne serait pas restauré avec son culte » (127). Cela a pris beaucoup plus de temps et demeure en outre une question théologiquement ouverte (dans le judaïsme).

- En discutant la théologie de la substitution, il distingue 5 champs ou éléments (Le Temple, les lois rituelles, la morale, le Messie et la terre d'Israël). Mon impression est que c'est sur le 5<sup>ème</sup> point que la discussion suscitée par l'article est la plus vive. Deux phrases en particulier. Dans la première, il dit qu' « au centre de la doctrine [du Vatican], il y a la conviction qu'un Etat qui serait compris dans un sens strictement théologique [expression peu adaptée à la pensée juive soit dit en passant], un Etat fondé sur la foi juive [ou la Loi ?], un Etat qui se prendrait lui-même pour l'accomplissement théologique et politique des promesses, qu'un tel Etat, *selon la foi chrétienne*, n'est pas envisageable dans notre histoire [dans notre théologie plutôt] et serait en contradiction avec la compréhension chrétienne des promesses » (139). Dans la seconde, il considère que « le Vatican a reconnu l'Etat d'Israël comme un état de droit moderne et y voit la patrie légitime du peuple juif *dont la justification ne peut pas cependant être directement déduite des Ecritures* » (140), c'est tout à fait défendable en théologie chrétienne mais il manque justement un « *selon une lecture chrétienne de ces écritures* » (idem pour l'expression : « il ne peut être considéré comme remplissant les promesses de l'Ecriture *en tant que telles* [ ? ] », 138). Ce qui est le plus gênant c'est que l'aspect chrétien de l'affirmation n'est pas assez souligné et ne fait pas de place au partenaire juif. Il concède cependant que ce retour sous forme étatique peut être pensé comme l'expression de « la fidélité de Dieu au peuple d'Israël » (140). Peu après, il déploie une théologie, assez philonienne somme toute, de la diaspora comme providentielle et voulue par Dieu et semble nier la lecture théologique d'un retour sur la terre d'Israël (« Ainsi les juifs ont-ils ouvert la porte vers Dieu à travers très précisément leur dispersion *définitive* dans le monde. Leur diaspora... signifie une mission ». Pourquoi dire 'définitive' ?). Précisément en tant que peuple 'historique' concret et charnel, Israël a tout à fait la légitimité de faire une lecture *théologique* de ce retour en Eretz Israël. Notons que les rabbins qui le font depuis le Rav Kook le font très prudemment et que nombreux sont les juifs qui voient un sens positif à la vie de juifs en dehors de la terre d'Israël ; Il y a une grande pluralité sur cette question au sein des communautés juives. Ce qui manque ici, c'est une certaine empathie théologique pour ce thème du retour à Sion. C'est regrettable mais pas dramatique non plus. Disons que la formulation très unilatérale ne prend pas en compte la réalité et la pensée juive concrète sur la question. La position reste très augustinienne.

- Sur la question de l'alliance, il souligne l'infidélité d'Israël et la fidélité de Dieu mais pourquoi ne pas parler simultanément de l'infidélité de l'Eglise ? Le Christ a dit oui dans sa Passion mais le peuple d'Israël au Sinaï aussi !

5. Ce que ce texte révèle fondamentalement, c'est l'absence d'une théologie positive clairement énoncée du judaïsme vivant aujourd'hui et de sa relation avec son Dieu. Il reste du chemin à faire pour que le 'vide' théologique laissé par la renonciation à la théologie de la substitution soit 'remplacé' par une autre théologie, bibliquement fondée et respectueuse du peuple d'Israël aujourd'hui. L'article doit être au fond pris comme une invitation à poursuivre la réflexion théologique. Mais en sachant aussi écouter les partenaires dans le dialogue.

Marc Rastoin, sj